

Le 24/08/2026

Agence régionale de santé (ARS)
À l'attention de Mme Hélène MARIE
13 avenue Pierre Point
77127 LIEUSAIN

Objet : Prolifération du moustique tigre à Moissy-Cramayel
☎ 01.64.88.15.10 ✉ cabinet@ville-moissycramayel.fr

Madame la Directrice,

Je souhaite attirer votre attention sur la progression particulièrement rapide du moustique tigre en Seine-et-Marne et sur les conséquences désormais très concrètes de son implantation à Moissy-Cramayel.

Encore relativement récent dans notre département, le phénomène connaît une accélération spectaculaire : en 2024, onze communes de Seine-et-Marne étaient considérées comme colonisées ; un an plus tard, elles étaient 45, parmi lesquelles Moissy-Cramayel.

Cette évolution est loin d'être une spécificité locale. Détecté pour la première fois en France métropolitaine en 2004, le moustique tigre a progressivement colonisé une très grande partie du territoire national. Cette progression à grande vitesse doit aujourd'hui nous conduire à renforcer collectivement notre action.

À Moissy-Cramayel, cette implantation est désormais une réalité quotidienne pour nos habitants. Depuis deux ans, nous constatons une multiplication des témoignages faisant état d'une présence importante du moustique tigre et des nuisances qu'il occasionne. Au-delà des désagréments liés aux piqûres, sa capacité à transmettre certaines maladies virales en fait également un véritable enjeu de santé publique.

La Ville a diffusé cette année plusieurs messages de prévention et entend renforcer significativement son action dès l'année prochaine, notamment en sensibilisant davantage les habitants aux gestes permettant de supprimer les eaux stagnantes et les gîtes larvaires. La lutte contre cette espèce invasive nécessite en effet la mobilisation de chacun.

Mais face à un phénomène qui ne connaît évidemment pas les frontières communales, les initiatives individuelles ou strictement locales ne peuvent suffire. Habitants, collectivités territoriales, services de l'État et autorités sanitaires doivent pouvoir agir, chacun à son niveau, dans le cadre d'une stratégie coordonnée de prévention et de lutte.



C'est dans cet esprit que je souhaite solliciter l'accompagnement de l'ARS. Nous avons besoin de votre expertise pour mieux mesurer et caractériser le phénomène sur notre territoire, identifier les actions concrètes pouvant être engagées par la commune et déterminer comment celles-ci peuvent s'inscrire dans une démarche plus large et coordonnée.

La Ville de Moissy-Cramayel est pleinement disposée à prendre sa part dans cette mobilisation. Je souhaiterais donc pouvoir échanger avec vous et vos services afin d'étudier les moyens d'agir ensemble pour limiter autant que possible la prolifération du moustique tigre et les risques sanitaires qui lui sont associés.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de ma considération distinguée.

La Maire,
Line MAGNE

Copie :

- M. le Président de l'agglomération Grand Paris Sud